

sorte qu'au sein d'une classe, les élèves puissent progresser à un rythme propre à chacun d'entre eux. C'est une conception très en vogue depuis une décennie et il n'y a rien à y redire. Cependant tout dépend de ce que l'on entend par normes unifiées.

Au cours des quelques minutes durant lesquelles nous avons débattu cette question, il est devenu évident qu'il y a une grande divergence de vues entre ceux qui se font les champions d'une certaine unification des normes appliquées dans ce pays et ceux qui estiment qu'en matière d'enseignement l'individualisme intégral devrait l'emporter, qu'il ne saurait y avoir d'uniformité sur le plan de la province, ni même sur celui de la commune, voire celui de la salle de classe où il convient de faire du programme d'études quelque chose de très spécifique s'adressant uniquement à l'enfant pris isolément. C'est quelque part entre les deux conceptions extrêmes que se situe une approche raisonnable du problème de l'éducation au Canada.

Personne ne niera, je pense, qu'il est impossible à une nation d'établir des normes uniformes à l'égard de ce qui doit se produire dans les salles de classe. Le député de South Western Nova n'a pas dit, n'a pas pensé même que cela constituerait un objectif valable pour le système d'éducation du Canada. Il est indéniable que le programme d'études, ce qui est enseigné en classe, doit être établi en fonction du particulier. Le concept du bond en avant dans le domaine de l'éducation doit disparaître. Le programme d'études doit être axé sur le particulier, compte tenu de son milieu unique, de ses antécédents uniques et de la somme des qualités qui forment son individualité. Toutes ces considérations exigent qu'on lui offre un programme d'études particulier, ce qui n'est sûrement pas l'objet de la motion. Ce dernier, à mon avis, est de raffermir un sentiment, fort répandu, voulant que dans la nation canadienne, tout comme aux États-Unis, une certaine uniformisation des normes s'impose.

Je veux parler ici d'une uniformité des normes touchant la philosophie ou les principes généraux, qui allégerait l'énorme fardeau que portent des milliers de familles qui ont la bougeotte en raison de l'évolution de la société dans laquelle nous vivons par rapport à celle de nos aïeux. Je compatis vraiment avec le député de Grenville-Carleton lorsque je pense à sa circonscription. Même dans la ville de Gander qui ne compte que 9,000 habitants, les déplacements s'y font à un rythme extraordinaire. Chaque année de 100 à 150

nouvelles familles viennent s'y établir. Elles viennent de tous les milieux et c'est pourquoi des normes uniformes d'enseignement s'imposent. Mais encore une fois, cela dépend réellement de ce que l'on entend par programme d'études. Les spécialistes en matière d'éducation au Canada le définissent au sens le plus large du mot—quels sont vos buts, vos objectifs et vos fins, et tous ces éléments sont pris en considération dans l'établissement du programme.

Au Canada aujourd'hui, il y a dix différentes manières d'envisager la question du programme d'études. Si l'on examine la philosophie, les buts et les objectifs fondamentaux de chaque province individuelle dans le domaine de l'enseignement, on constate qu'ils sont tous différents. Par exemple, la Colombie-Britannique insiste beaucoup sur des classes adaptées aux capacités. Ce que, autrefois, nous appelions *Grade 8* s'appelle maintenant *Level 8*, parce que les enseignants n'ont pas trouvé mieux pour remplacer le mot *grade*, peu populaire. Rendus au *level 8*, les élèves s'engagent dans diverses options et, un jour ou l'autre, ils aboutissent à quelque objectif axé sur l'université, ou sur le commerce, ou sur autre chose.

● (5.50 p.m.)

D'autres provinces, notamment l'Alberta, considèrent l'éducation d'une façon bien plus vaste; elles insistent sur le général plutôt que sur le particulier. D'autres croient qu'avant d'avoir terminé les études supérieures, l'élève ne saurait s'orienter vers un travail ou vers une profession déterminés. Autrement dit, jusqu'à la 12^e année, il s'agit uniquement d'instruction générale, tel est l'objectif fondamental, considéré sous l'angle d'une formation très globale. D'autres provinces, encore, insistent beaucoup sur la formation religieuse. Je songe à telle province qui tient à l'enseignement confessionnel presque au détriment des autres aspects du développement total de l'enfant. Québec et Terre-Neuve en sont des exemples.

Au Canada, nous pouvons nous entendre sur les principes fondamentaux de l'éducation, comme cela se fait en classe, afin d'arriver à une uniformité d'attitude. Le député de South Western Nova (M. Comeau) n'a sûrement pas voulu faire croire, pas plus qu'il n'a dit ou pensé que la conférence dont il parle dans sa motion devrait prescrire les manuels pour chaque année d'études, les normes d'exams, des méthodes uniformisées ou autres choses semblables. D'autres orateurs l'ont fait,